

**Article L. 6353-1 du code du travail :** « Les actions de formation professionnelle sont réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise le niveau de connaissances préalables requis pour suivre la formation, les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats... »

<b>INTITULE</b>	« ..... »
<b>PUBLIC VISE</b>	.....
<b>PRE REQUIS</b>	.....
<b>OBJECTIFS</b>	.....
<b>DUREE</b>	.....
<b>CONTENU</b>	.....
<b>MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES</b>	Présentation orale ouverte aux questions et réponses des stagiaires. Projection d'un diaporama pédagogique sur un écran ou un vidéoprojecteur. Alternance d'apports théoriques et pratiques. Remise d'un support pédagogique. Apports techniques et pratiques.
<b>MOYENS HUMAINS</b>	<b>Sophie GAUTIER</b> est une formatrice expérimentée en matière de formation professionnelle. Elle est titulaire d'un diplôme de formation continue en gestion de la formation professionnelle. Elle est fondatrice et gérante de l'entreprise OMYO, spécialisée dans la formation professionnelle immobilière, immatriculée au RCS de Toulouse le 15/05/2015 sous le n° 76310856931.
<b>MOYENS TECHNIQUES</b>	Diaporama sur écran ou vidéoprojecteur. La formation est dispensée dans une salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un mur uniforme permettant la projection du diaporama pédagogique. Une chaise est prévue pour chaque stagiaire et pour le formateur. La formation est dispensée dans une salle louée par l'organisme de formation. Dans ce cas la salle de formation est adaptée au nombre de stagiaires et au matériel nécessaire. Le matériel est fourni par l'organisme de formation. Le matériel est adapté au nombre de stagiaires et permettant la projection d'un diaporama pédagogique. L'accès à tous les stagiaires, <b>toute personne à mobilité réduite doit impérativement être signalée auprès de l'organisme de formation dès la réservation</b> (si possible).
<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	La formation est dispensée en demi-journées de formation. Le formateur évalue les stagiaires lors des phases de mise en pratique. Le formateur valide les principaux apports théoriques à l'issue de la formation. Le formateur évalue les stagiaires sur le déroulement de l'action et les acquis de la formation.
<b>ATTESTATION</b>	Une attestation individuelle de formation est délivrée à l'issue de l'action.
<b>REGLEMENT</b>	Le règlement d'accueil comprenant le règlement intérieur de la formation est envoyé par mail à chaque stagiaire avant la formation.
<b>ORGANISATION DE LA FORMATION</b>	Modalité de formation : inter ou intra entreprise <b>Dates, lieu et horaires:</b> Nous consulter ou voir l'agenda des formations inter entreprises sur le site <a href="http://omyo.fr/agenda-formations-inter-entreprises">http://omyo.fr/agenda-formations-inter-entreprises</a> <b>Nombre de stagiaires :</b> 4 minimum pour les formations Inter – 10 maximum
<b>CONTACTS</b>	OMYO – B36 – 41 rue de Cugnaux – 31300 Toulouse Sophie Gautier – <a href="mailto:sophie.gautier@omyo.fr">sophie.gautier@omyo.fr</a> - 06 63 08 09 40

